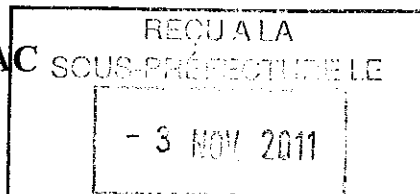


DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 27 octobre (27/10/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 21 octobre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, **Adjoints**,

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), **Adjoint**,

M. Gérard CHOUKOUd (représenté par M. NUNZI), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. SELAM), Mme Christine FANFELLE (représentée par Mme LASSALLE), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

Mme LASSALLE Christine est nommée secrétaire de séance.

PERSONNEL

01 – 27 Octobre 2011

DELIBERATION PORTANT APPROBATION DE MISES A DISPOSITION DE PERSONNEL MUNICIPAL AUPRES D'ORGANISMES D'ACCUEIL DANS LE CADRE D'ACTIVITES LIEES AU SERVICE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les termes du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 qui fixe les règles de mise à disposition de personnel municipal auprès des organismes d'accueil dans le cadre d'activités liées au service public ainsi que la délibération du 28 octobre 2010 approuvant les conventions de mise à disposition de personnels municipaux auprès d'acteurs locaux.

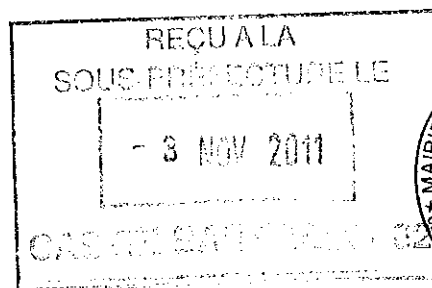
Il rappelle également l'intérêt de ces mises à disposition auprès d'organismes publics et d'associations à but non lucratif participant activement à des activités liées au service public sur la ville de Moissac et souligne que celles-ci s'inscrivent dans un plan de répartition pertinent des actions sur l'ensemble du territoire.

A cet effet, il présente un tableau récapitulatif de l'ensemble des mises à disposition de personnels municipaux et invite l'assemblée à se prononcer sur les conditions de renouvellement de certaines d'entre-elles.

- ✓ **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, article L1111-2 ;
- ✓ **Vu** la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 61 à 63 ;
- ✓ **Vu** la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique ;
- ✓ **Vu** le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux ;

Le Conseil Municipal,
après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité,
décide :

- **d'APPROUVER** les mises à disposition de personnel municipal auprès des organismes d'accueil participant à des activités liées au service public telles que figurant au tableau annexé à la présente délibération,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à conclure avec ces organismes d'accueil les conventions précitées,
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.



Pour copie conforme
Moissac le 28 octobre 2011



Maire,

Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

Organisme d'accueil	Activité / Niveau de service public	Agent / Grade	Temps de travail mis à disposition	date d'effet	durée	conditions financières
CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES de T&G	Accueil – éducation de la petite enfance	GENDRE Valérie Auxiliaire de puériculture territorial 1 ^{ère} classe	<u>35 heures de travail hebdomadaires</u>	01-11-2010	3 ans renouvelables	gratuit
Halte-Garderie du Centre Social du Sartiac	Accueil – éducation de la petite enfance	MADZKOURI Farida Adjoint technique territorial 2 ^e classe	<u>35 heures de travail hebdomadaires</u>	01-11-2010	3 ans renouvelables	gratuit
		Elsa MONGAY Adjoint technique territorial 2 ^e classe	<u>35 heures de travail hebdomadaires</u>	01-11-2010	3 ans renouvelables	gratuit

REGU A LA
SOUS-PROCTURE LE
13 NOV 2011
027 221 340 14 012 - 02

organisme d'accueil	Activité liée au service public	Agent / grade	Temps de travail mis à disposition	date d'effet	durée	conditions financières
CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE		Florence MARTY Adjoint d'animation territorial 2 ^{ème} classe	<u>7 heures de travail hebdomadaires</u>	01-11-2011	1 an renouvelable	gratuit
Multi-accueil « Les Grapillous »	Accueil – éducation de la petite enfance	Catherine GARCIA Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles 1 ^{ère} classe	<u>Vacances scolaires</u> Toussaint = 1 semaine x 35 H Février = 1 semaine x 35 H Pâques = 1 semaine x 35 H Été = 1 mois x 151,67 H	01-11-2011	1 an renouvelable	gratuit
		Gisèle BONNEAU Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles 1 ^{ère} classe	<u>Vacances scolaires</u> Toussaint = 1 semaine x 35 H Février = 1 semaine x 35 H Pâques = 1 semaine x 35 H Été = 1 mois x 151,67 H + <u>7 heures de travail hebdomadaires</u>	01-11-2011	1 an renouvelable	gratuit

REQUA LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE LE
- 8 NOV 2011
DÉPT. DE LA MAYENNE - 52

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE « Joujouthèque – Ludothèque »	Accueil – éducation de la petite enfance	Anne-Lise GROUPI Adjoint d'animation territorial 2 ^{ème} classe	<u>9 heures de travail hebdomadaires</u>	01-11- 2011	1 an renouvelable	gratuit
Organisme d'accueil	Activité liée au service public	Agent / grade	Temps de travail mise à disposition	date d'effet	durée	conditions financières
Association « AFTRAM »	Soutien scolaire	Katia VIGOUROUX Adjoint d'animation territorial 2 ^{ème} classe	<u>4 heures de travail hebdomadaires</u>	01-11-2011	année scolaire 2011-2012	gratuit

